

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CARRIERES CONCOURS	CIMIEZ	5 pages
	NOTE D'INFORMATION CONCOURS EXTERNE D'AMBULANCIER		
INFORMATION COMMUNICATION	Élaboration : secteur carrières concours	Diffusion	30/06/2026

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES COMPLÉTÉ D'ÉPREUVES POUR L'ACCÈS AU GRADE D'AMBULANCIER

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n° 2022-1658 du 26 décembre 2022 portant création du corps des ambulanciers de la fonction publique hospitalière au sein de la filière soignante et modifiant diverses dispositions applicables à la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grades de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pris en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

DECIDE

ARTICLE 1 Un concours **externe sur titres complété d'épreuves** est ouvert en vue de pourvoir **2 postes** vacants d'ambulancier au CHU de Nice.

ARTICLE 2 Peuvent candidater, les agents titulaires de l'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L4393-2 du code de la santé publique :

- diplôme d'Etat d'ambulancier
- certificat de capacité d'ambulancier
- diplôme d'ambulancier

Les candidats devront justifier du **permis de conduire de catégorie B** ainsi que du **permis de conduire de catégorie C ou D** (en cours de validité).

ARTICLE 3 Les candidats sont tenus de fournir les pièces suivantes :

- la fiche de renseignements, jointe en annexe, complétée et signée
- la déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, complétée et signée
- la photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- une demande motivée et un curriculum vitae détaillé
- L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 (AFGSU)
- la photocopie du **diplôme d'Etat d'Ambulancier** ou du certificat de capacité d'ambulancier ou du diplôme d'ambulancier
- la photocopie du **permis de conduire**
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national et âgé de moins de 25 ans, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (participation à la JDC)
- la fiche du poste occupé
- **pour les agents contractuels**, les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU

ARTICLE 4 Le jury est composé comme suit :

- Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président
- Un agent de catégorie A en fonction au sein de l'établissement organisant le concours
- Deux agents de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans la spécialité concernée, le cas échéant, en fonctions dans l'établissement organisateur du recrutement ou, à défaut, en fonctions dans un établissement mentionné à l'article L5 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 5 Le concours externe sur titres comporte une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

La phase d'admissibilité consiste en l'examen par le jury du dossier de candidature.

Une liste d'admissibilité est établie par le jury. Seuls les candidats déclarés admissibles par le jury seront convoqués à la phase d'admission.

La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury. Elle ne peut être inférieure à 1 heure ni excéder 4 heures.

L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

La durée de l'entretien est de 20 minutes.

L'épreuve d'admission est notée sur 20.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

Les candidats ayant satisfait aux épreuves du concours sur titres sont déclarés admis sous réserve de produire l'attestation et, le cas échéant, l'avis médical mentionnés aux II et III de l'article R. 221-10 du code de la route, obtenus dans les conditions prévues par l'article R. 221-11 du même code, et de satisfaire à un examen psychotechnique qui vérifie leur coordination et leurs réflexes psychomoteurs. Les modalités de cet examen sont fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.

ARTICLE 6 L'ouverture de ce concours est publiée sur le site Intranet et Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice ainsi que sur le site de l'ARS.

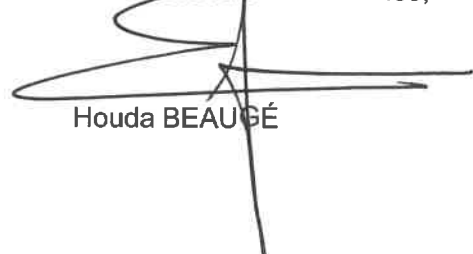
ARTICLE 7 Le dossier de candidature complet, au format PDF devra être envoyé à l'adresse suivante :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées **avant le 30 août 2026** minuit.

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

P/Le Directeur Général
Et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines,



Houda BEAUGÉ

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'AMBULANCIER

PIECES A FOURNIR

1. la fiche de renseignements, jointe en annexe, complétée et signée
2. la déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, complétée et signée
3. la photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
4. une demande motivée et un curriculum vitae détaillé
5. L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 (AFGSU)
6. la photocopie **du diplôme d'Etat d'Ambulancier** ou du certificat de capacité d'ambulancier ou du diplôme d'ambulancier
7. la photocopie du **permis de conduire**
8. un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national et âgé de moins de 25 ans, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (participation à la JDC)
9. la fiche du poste occupé
10. **pour les agents contractuels**, les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU

Le dossier de candidature **complet** devra être retourné uniquement par messagerie électronique et au format PDF à l'adresse suivante : drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Les candidatures doivent être envoyées impérativement **avant le 30 août 2026 minuit**

Aucun professionnel ne sera relancé en cas de dossier incomplet

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'AMBULANCIER

Je soussigné (e) Monsieur, Madame, (rayez les mentions inutiles)

NOM : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone Personnel : _____

Professionnel : _____

Adresse mail : _____

Grade actuel : _____

Service actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part au concours externe sur titres, **pour le grade suivant :**

☐ AMBULANCIER

Fait à : le :

Signature du candidat :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'AMBULANCIER

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur : *(merci de cocher les deux cases)*

- ☐ L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier
- ☐ Prendre connaissance du fait que **toutes fausses déclarations de ma part** entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure

Le secteur Carrières-Concours du Centre Hospitalier Universitaire de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

Fait à : _____ le : _____

Nom, prénom et signature du candidat :